

Aux morts

Clairon

Tambour

6

Clr.

Tmb.

10

Clr.

Tmb.

p *ff* *p* *mf* *p*

f

mf *p* *mf* *pp*



Composée par le colonel Pierre Dupont, cette sonnerie a été interprétée pour la première fois le 11 novembre 1932 *, à l'Arc de Triomphe, par les tambours et clairons de la Garde républicaine.



Elle se joue dans les cérémonies en hommage aux morts, après le dépôt de gerbe. Elle est toujours suivie d'une minute de silence. En présence d'une musique et s'il y a un drapeau officiel, la fin de la minute de silence est marquée par l'exécution de l'hymne national en entier. Dans une cérémonie ayant pour seule présence clairons et tambours, il sera joué à la fin de la minute de silence le dernier appel de la sonnerie "Aux morts" tenu en point d'orgue. Sans orchestre d'harmonie (jouant *La Marseillaise*), pour marquer la fin de la minute de silence, il est d'usage d'interpréter le dernier appel en point d'orgue. Lors des messes militaires, la sonnerie « Aux morts » est jouée pour le Memento des morts, et dans ce cas, la fin de la minute de silence est marquée par la reprise des prières.



Dans cette sonnerie, il y a trois difficultés majeures : le tempo lent, la justesse et les nuances. À ce tempo, il faut bien penser à la division des double-croches.

Pour les tambours qui sont voilés sans timbres, il faut veiller à la précision rythmique. Pour garder le côté majestueux de cette sonnerie, le roulement d'introduction ne demande pas à être roulé trop rapidement ; roulez par douze (ra de 13) en comptant bien la subdivision du temps par 3.

Éviter la coupure entre la fin du roulement et le premier temps de la mesure suivante. Veillez à ne pas monter trop vite le crescendo de la première mesure pour arriver au fortissimo seulement sur le premier temps de la 2^{de} mesure celle-ci étant tenue *ff*

*D'autres sources mentionnent le 14 juillet 1931 comme date de sa première interprétation sous l'Arc de Triomphe.